

L'administration fiscale constate un début timide

# L'argent de l'informel se place dans les banques



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3665 - Jeudi 10 Septembre 2015 - Prix : 10 DA

Après une rentrée scolaire coûteuse et à l'approche de l'Aïd

## Les prix des fruits et légumes s'enflamment

Page 2



Délocalisation de la faculté des sciences exactes vers le campus d'Amizour

## Les enseignants ripostent par un refus catégorique et une grève

Page 4

### La leçon oubliée de Kabylie

Par Mohamed Habili

**I**l ne doit y avoir qu'en Algérie que des opposants et des journaux se félicitent publiquement et quotidiennement de ce que le pays puisse se trouver à plus ou moins brève échéance en butte à des difficultés financières insurmontables, terminales plutôt, du fait de la baisse drastique de ses ressources extérieures. Ailleurs les opposants savent qu'ils n'ont pas droit à ce genre de propagande ou d'incantation, propre, quel que soit son nom véritable, à leur attirer plus que la condamnation, la méfiance, pour ne pas dire plus, de leur opinion. Celle-ci en effet ne comprendrait pas qu'ils en soient réduits à souhaiter non pas l'échec de la politique des gouvernants, en matière économique plus particulièrement, mais l'effondrement du pays, le désastre, le malheur pour l'ensemble de ses habitants, ou quasiment, et sans possibilité de redressement dans le court terme. En fait, il faut qu'un opposant, à plus forte raison s'il a des chances d'accéder au pouvoir, soit pris de folie furieuse pour tenir le langage qu'emploient les plus médiatisés des opposants algériens, autant dire à chaque fois qu'ils ouvrent la bouche. Comme s'ils n'avaient rien d'autre à dire pour gagner la sympathie de leurs concitoyens. Quand l'un ou l'autre de ceux-là annonce la fin inéluctable du régime, encore que ce soit là un exercice commun à tous, on peut être sûr que c'est sur le prix déclinant du baril qu'il fonde sa projection.

Suite en page 3

## Afin de juguler le problème des embouteillages dans la capitale

# Zoukh propose d'augmenter le prix du carburant



Ph > D. R.

«Il n'y a pas d'autres solutions que d'augmenter les prix du carburant, afin de juguler le problème d'étranglement dans la capitale». C'est en substance ce qu'a déclaré, hier, le wali d'Alger sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale.

Lire page 2

Une nouvelle majorité dégagée à Béjaïa  
**L'APW débloquée grâce au ralliement des élus FLN**

Page 24

Festival du film méditerranéen d'Alexandrie  
**Les cinéastes Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui primés**

Page 13

Afin de juguler le problème des embouteillages dans la capitale

# Zoukh propose d'augmenter le prix du carburant

■ «Il n'y a pas d'autres solutions que d'augmenter les prix du carburant, afin de juguler le problème d'étranglement dans la capitale». C'est en substance ce qu'a déclaré, hier, le wali d'Alger sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale.

Par Louiza Ait Ramdane

**A**bdelkader Zoukh estime que beaucoup de propriétaires de véhicules n'ont rien à faire sur les routes sinon les encombrer parce qu'ils n'ont pas d'occupation. Il a par ailleurs confié que la délivrance du passeport biométrique a été finalement généralisée à 57 communes de la capitale, après n'avoir concerné au début que 16 mairies.

S'agissant du problème des embouteillages, Zoukh a fait savoir que plusieurs grands projets routiers sont en cours de réalisation pour décongestionner le trafic automobile dans la capitale. Il s'agit de renforcer le réseau routier en réalisant des pénétrantes en double voie express, reliant les grands axes routiers. La construction de parkings a aussi été l'un des points sur lesquels a insisté M. Zoukh, et ce, dans le but de lutter contre le stationnement anarchique. Dans ce cadre, plusieurs parcs à étages sont en cours de réalisation et vont être réceptionnés d'ici la fin de l'année en cours, a fait savoir l'invité de la Chaîne I.

Ces parcs sont implantés dans les communes d'Hussein Dey, El Biar, Hydra et Ben Aknoun. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration du service public et de l'accueil des citoyens, «c'est un saut qualitatif dans la modernisation de nos administrations, notamment en matière de généralisation de la



Ph/D. R.

Gué de Constantine où s'entassent pas moins de 4 500 familles, est en passe d'être rasé. Le wali d'Alger a annoncé que le transfert et le relogement des habitants de ce bidonville «se fera dans les meilleurs délais». Interrogé sur le projet d'aménagement de oued El Harrach, le wali fera savoir que, nonobstant certaines contraintes, les travaux d'aménagement se poursuivront et seront finalisés vers la fin de l'année 2017.

Le projet connaît des difficultés liées essentiellement à la présence du bidonville «Erremlî».

Sur ce point, il a indiqué que les grands projets lancés au niveau de la wilaya d'Alger se poursuivront car leurs cahiers des charges ont été élaborés.

L'opération de relogement prendra fin l'année prochaine et touchera pas moins de 72 000 familles, selon le recensement effectué en 2007, a annoncé le wali d'Alger.

Le parc immobilier qui lui est réservé est de 84 000 logements, soit un surplus de 12 000 appartements. Une opération qui nécessite la mobilisation pendant toute une semaine de 4 000 agents pour seulement un millier de familles, ainsi que 500 camions en plus de la réquisition des corps de sécurité que sont la Gendarmerie nationale et la police.

L. A. R.

délivrance des passeports biométriques au niveau des APC de la capitale», a souligné le premier responsable d'Alger, qui annonce une nouvelle procédure consistant en le déplacement d'équipes des daïras aux domiciles des personnes handicapées, des personnes âgées et des malades pour les formalités d'établissement du passeport biométrique. Une procédure qui a débuté ces jours-ci au niveau de certaines communes de la wilaya d'Alger avant d'être gé-

ralisée au reste du pays.

## 20 000 familles seront relogées d'ici fin 2015

Très attendue par une population vivant souvent dans la précarité d'habitations d'urgence ou de quartiers insalubres, l'opération de résorption de l'habitat précaire se poursuivra dans la wilaya d'Alger. Pas moins de 20 000 familles vont être relogées incessamment avant la fin de l'année en cours. Ce nombre

s'ajoute aux 23 000 familles habitant des sites précaires dans la wilaya d'Alger qui ont bénéficié d'un logement à la faveur du programme de résorption de l'habitat précaire lancé il y a une année, a indiqué le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors de son passage, hier, sur les ondes de la Radio nationale.

Selon le chef de l'exécutif, le plus grand bidonville de la wilaya d'Alger, Erremlî, une excroissance de tôles ondulées, de parpaings et de baraques en bois à

Après une rentrée scolaire coûteuse et à l'approche de l'Aïd

## Les prix des fruits et légumes s'enflamment

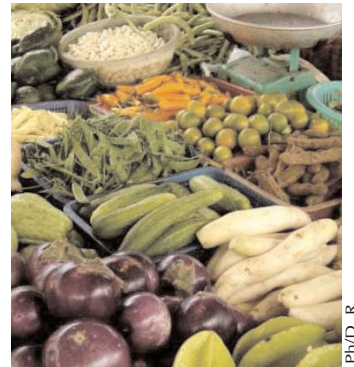
**A** deux semaines de l'Aïd Al-Adha, et après une rentrée scolaire coûteuse, les prix des fruits et légumes ont enregistré une flambée. Aujourd'hui, les pères de familles éprouvent beaucoup de peine à joindre les deux bouts.

Depuis quelques jours, les prix des fruits et légumes connaissent une hausse alarmante. Elle vient laminer le pouvoir d'achat du citoyen qui fait face aux dépenses salées de la rentrée scolaire.

En effet, à l'approche de l'Aïd El Adha, les prix des légumes ont pris des ailes. L'occasion pousse les commerçants à gonfler les prix. Le prix de la laitue au marché Clauzel, à titre d'exemple, a atteint les 230 DA. Celui de la courgette et des navets très consommés pendant la fête du sacrifice, ne descendent pas du seuil des 150 DA, la courgette était affichée à 160 DA il y a quelque temps et à pas moins de 190 DA le kg depuis la semaine

dernière. Le prix des navets varie entre 120 et 180 DA le kg au niveau de ce marché. La tomate est affichée à 70 DA jusqu'à 100 DA, elle a été cédée lundi à 50 DA le kg. La pomme de terre a connu cette hausse, atteignant 60 DA alors qu'il y a un mois elle était cédée à 50 DA et même 35 DA.

Les fruits sont également touchés par cette hausse. La pomme vaut 170 DA le kilo, alors que son prix était de 140 DA il y a une semaine. La nectarine est cédée entre 150 DA et 250 DA. Les citrons verts sont à 700 DA ! A l'approche de chaque fête, notamment religieuse, les citoyens sont confrontés dans plusieurs wilayas du pays au phénomène de la hausse des prix. Ces fêtes sont une opportunité pour certains marchands malhonnêtes qui comptent augmenter leurs chiffres d'affaires en ces périodes. Les commerçants, comme à l'accoutumée, incombent la responsabilité au manque de l'offre sur le marché. Un argument qui ne tient pas la route. L'absence de contrôle de la part des pouvoirs publics, que ce soit au niveau des marchés de gros ou de détail, a encouragé ce phénomène de spéculation qui a mis à rude épreuve le pouvoir d'achat des Algériens. Cette spéculation est due au manque d'organisation et de contrôle. Ce sont les services spécialisés du ministère du Commerce, particulièrement la direction du contrôle des prix, à qui revient la tâche de veiller au respect de la réglementation en vigueur. Tout



Ph/D. R.

## Sécurité des écoliers à Tazmalt Le FFS s'implique

**UNE CONFÉRENCE** a été animée par la section locale du FFS sur la sécurité des écoliers sous le thème : «La sécurité de nos enfants : où va-t-on ?». Une action suivie d'une autre axée sur la sensibilisation de ces derniers sur le terrain. Des militants du parti ont occupé dimanche, jour de la rentrée scolaire, les lieux réputés dangereux et ont aidé les enfants à traverser la route en toute sécurité. Un tract de sensibilisation a été distribué aux parents et aux automobilistes. Ces deux actions ont été suivies d'une pétition des élus FFS au sein de l'Assemblée populaire. Ils ont remis au P/APC une feuille de route pour rétablir la sécurité routière dans la commune de Tazmalt. Celle-ci a été soumise à signature par les élus de la commune et transmise aux autorités compétentes pour la prise en charge des points soulevés. Dans un communiqué de presse qui nous a été transmis, le 1<sup>er</sup> secrétaire du FFS à Tazmalt Yahia Assam, estime que «la municipalité de Tazmalt devrait mettre en place un dispositif pour assurer une signalisation routière dans le centre urbain, surtout près des écoles». «Une situation qui met en péril quotidiennement nos enfants !», regrette-t-il. M. Assam dresse un constat négatif sur la sécurité des écoliers dans la commune : «Comme le reste de la commune, les écoles ne sont toujours pas dotées d'une signalisation pour assurer un minimum de sécurité sur les routes», fait-il observer, établissant par la suite une liste des carences en la matière dont le manque de «passages piétons, pas de signalisations adaptées aux écoles, pas de respect des interdictions de stationnement près des écoles, etc.». Il a critiqué les autorités locales qui sont nonchalantes, soulignant que «les autorités locales concernées n'affichent aucun effort pour y remédier».

H. C.

compte fait, c'est l'absence de contrôle et de sanctions qui est à l'origine de ces hausses répétées. Selon les chiffres de l'Office national des statistiques du mois d'août dernier, le taux d'inflation en Algérie a atteint en juillet dernier le seuil des 5% contre 4,8% au cours des mois de mai et avril derniers. Les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 3,7% et ceux des fruits et légumes ont atteint un taux de 1,7%, précise la même source. Contactée par l'APS pour plus de détails, la direction du commerce de la wilaya d'Alger, qui s'est engagée à apporter des réponses, n'a toujours pas donné suite.

Thinihinene Khouchi



L'administration fiscale constate un début timide

# L'argent de l'informel se place dans les banques

■ Convaincre des personnes qui ont toujours fait circuler leur argent dans l'informel à le placer dans les banques, reste une mission difficile pour ces institutions financières. Lancée au mois d'août, cette opération connaît un début plutôt timide, selon l'administration fiscale.

Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'informatique et de la documentation fiscales (DIDF) au sein de l'administration fiscale, Yahia Ouksal a estimé hier que le bilan d'un mois d'exécution de la MCFV est «un peu timide par rapport à ce qui était escompté».

Selon ce responsable, les gens sont encore réticents, ils craignent par exemple que la banque envoie une déclaration de soupçon sur l'argent déposé, ou que l'administration des impôts procède à la vérification fiscale après la mise en conformité. Ils se donnent donc une période d'observation.

Il est à noter que la DIDF a été chargée de faire parvenir quotidiennement à la Direction des grandes entreprises (DGE) un état reprenant l'ensemble des virements opérés par les agences bancaires. Cependant, pour Boualem Djebbar, président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), le début de cette opération est prometteur. «Le dispositif a commencé il y a un mois et nous avons déjà enregistré les premières opérations de placement au niveau de plusieurs banques, c'est un début prometteur et un signal très positif pour la conduite de ce programme». M. Djebbar qui est aussi P-dg de la Badr a confié que «les sommes diffèrent: il y a des placements de



10 millions de DA, de 40 millions de DA, de 60 millions, voire de 200 millions de DA». Des sommes qui semblent minimes par rapport à l'argent qui circule dans l'informel. A ce propos, Djebbar ajoutera qu'«il ne faut pas se focaliser sur les montants à l'heure actuelle, nous sommes tout à fait au début, il nous reste presque un an et demi pour arriver à la date limite (de ce dispositif), je pense que nous avons le temps qu'il faut pour atteindre les objectifs escomptés».

A cet effet, la Badr fait des efforts en matière de sensibilisation pour convaincre de déposer leur argent au niveau des banques. Au niveau du CPA, la banque a déjà collecté «près de

300 millions de DA dans le cadre de la MCFV en plus de promesses de fonds informels de 2 milliards de DA», selon son P-DG. Pour le délégué général de l'ABEF, Abderrezak Trabelsi, c'est faux de dire que les citoyens ne s'intéressent pas à ce dispositif ajoutant qu'il y a un réel engouement mais «les gens ne vont pas crier sur les toits pour dire qu'ils ont été consulter telle ou telle banque», une manière pour ce responsable de répondre aux constats faits par certains sur une réticence des citoyens concernés vis-à-vis de ce nouveau dispositif. De son côté, le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouia a indiqué que «l'opération a débuté durant un mois de

vacances, on ne peut pas parler d'engouement (de la part des détenteurs de fonds informels) mais il a relevé que des gens s'adressent aux services des impôts pour plus d'informations.

Il est à noter que le gouvernement mise dans une partie sur la réussite de cette opération en cette situation de crise économique avec la poursuite de la chute des prix du pétrole et la nouvelle baisse des réserves de change. D'ailleurs, dans sa dernière sortie médiatique, le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa a déclaré que l'Algérie avait besoin de ses ressources internes qu'elle veut intégrer dans le circuit bancaire.

Selon la Banque d'Algérie, l'argent liquide circulant dans l'informel tourne autour de 1 000 à 1 300 milliards de DA. La loi de finances complémentaire (LFC) pour 2015 (article 43) a fixé une taxation forfaitaire libératoire de 7% applicable sur les sommes déposées auprès des banques dans le cadre d'un programme de mise en conformité fiscale volontaire dont la date limite a été fixée au 31 décembre 2016. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les personnes disposant de fonds informels et n'ayant pas souscrit au programme de MCFV feront cependant l'objet de redressements fiscaux avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière.

N. C.

Le FCE critique la gestion de la crise économique

## «De bonnes décisions mais l'application fait défaut»

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale la vice-présidente du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a déploré la gestion de la crise économique par l'Etat. Selon Nacera Haddad, le gouvernement fait des efforts en prenant «de bonnes décisions», mais leur mise en œuvre «reste insuffisante».

«En termes de mesures prises pour libérer les initiatives, promouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires et l'initiative entrepreneuriale, le gouvernement a fait des avancées notables ces dernières années mais ces décisions manquent d'effectivité et d'application sur le terrain», déplore-t-elle. Pour changer les choses, la représentante du FCE, plaide pour des mécanismes durables permettant «de donner du sens, de l'efficacité et de l'effectivité aux décisions importantes prises par le gouvernement». Abordant la difficile conjoncture financière et les moyens d'y faire face et de construire une économie moins dépendante des cours pétroliers, la représentante du FCE consi-

dère que la seule alternative possible face à la baisse des recettes pétrolières et ses conséquences sur le budget de l'Etat et la valeur du dinar est de «se remettre au travail, plus que jamais, se remettre tous ensemble dans la même trajectoire, avoir les mêmes objectifs et que chacun, dans son rôle, puisse se mobiliser, positiver et avoir des comptes à rendre, chacun à son niveau, chacun à son poste de responsabilités». «Seuls les référentiels d'évaluation sur la base d'une gestion par objectifs nous permettront de pouvoir avancer avec la rigueur, la rationalité et l'objectivité nécessaires», ajoutera-t-elle. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Haddad incite le gouvernement à «mettre l'entreprise privée au cœur de la création de richesses et de l'objectif de croissance», en citant en exemple «la Corée du Sud et la Malaisie, des pays qui avaient un retard économique sur l'Algérie, mais qui, aujourd'hui, nous ont largement devancé parce qu'ils ont mis le secteur privé au cœur de la relance et de la création de



Nacera Haddad

richesses». Au sujet de la réunion économique du Cnes prévue le 20 septembre prochain en présence des experts, M<sup>me</sup> Haddad considère que toute démarche de concertation est bénéfique car «c'est essentiellement avec le dialogue social qu'on peut construire une société de progrès». Cependant, la vice-présidente du FCE espère que cette rencontre apportera une valeur ajoutée en termes

d'opérationnalité à donner aux décisions du gouvernement. «Il faut aller maintenant à la mise en œuvre de mécanismes, d'instruments, de dispositifs permettant de rendre effective la volonté du gouvernement d'améliorer le climat des affaires, consolider le partenariat public-privé et améliorer l'attractivité de notre pays vis-à-vis des investisseurs étrangers», a-t-elle souligné.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

## La leçon oubliée de Kabylie

Suite de la page une

Il n'a pas l'air de se rendre compte que même avec un baril au plus bas, un régime ne s'effondre pas, il faut encore avoir les moyens politiques de le faire tomber. Quelles que soient les conditions économiques, aussi mauvaises qu'on puisse les imaginer, elles ne suffisent pas à elles seules à modifier un système politique. Seule une force politique déjà constituée, ou sinon qui se constitue dans le feu de l'action, peut créer les conditions d'un changement politique. A lui seul, un baril même à vil prix n'y pourra rien. Des caisses de l'Etat vides non plus. Or une chose est depuis longtemps évidente pour tout Algérien ayant un tant soit peu le sens des réalités politiques : ce n'est pas l'opposition telle qu'elle se présente, non pas aujourd'hui seulement mais depuis des années, qui pourra un jour inquiéter l'ordre politique actuel, quel que soit le prix du baril, quand bien même le pétrole ne vaudrait plus rien comme source d'énergie. Mieux encore, quand bien même une lame de fond se serait formée. L'une des premières choses que ferait un mouvement de protestation, ce serait d'écarter de sa route une classe politique qui n'existe que dans les journaux, dans l'hypothèse bien sûr où elle cherchait à le chevaucher. N'est-ce pas ce que les émeutiers de 2001 en Kabylie ont commencé par faire ? S'il y avait une région du pays où des partis semblaient le mieux implantés, c'était bien la Kabylie. On a pu voir alors ce qu'il en était réellement à cet égard. La leçon a été d'autant plus concluante qu'elle n'était pas attendue. Si ni le RCD ni le FFS n'ont pas même réussi à se faire accepter par la foule à ce moment, qui plus est dans ce que l'on croyait être leur fief, on peut imaginer la façon dont pourraient être reçus les partis regroupés dans ce pseudo front unique appelé la CLTD, quel que soit l'endroit où cela éclaterait. A supposer bien sûr que cela commence un jour. Ce dont, à vrai dire, on ne voit pas pour le moment le moindre signe, où que l'on se tourne. Il faut avoir l'acuité du regard d'une Louisa Hanoune pour déceler dans le calme général actuel non seulement des frémissements à la surface des choses, mais les soubresauts d'une révolution près d'éclater dans toute sa puissance pour tout emporter.

H. H.

— Délocalisation de la faculté des sciences exactes vers le campus d'Amizour —

# Les enseignants ripostent par un refus catégorique et une grève

■ La décision prise par l'Université de Béjaïa concernant la délocalisation de la faculté des sciences exactes vers la faculté de droit d'Amizour est jugée d'anti-pédagogique. Les enseignants présentent des justifications très profondes qui prouvent que cette démarche est impossible. Déjà en grève, ils expriment un refus catégorique dans le fond et dans la forme et attendent l'annulation de la décision pour entamer l'année universitaire.



Par Yasmine Ayadi

Tout laisse croire que la faculté des sciences exactes de l'Université de Béjaïa va connaître l'une des années les plus perturbées de son histoire. Et pour cause, ce département doit plier bagage et se rendre dans une nouvelle faculté destinée initialement à accueillir les étudiants des sciences juridiques à Amizour. Non seulement il s'agit d'une délocalisation totalement anti-pédagogique puisque les infrastructures inscrites dans le cadre de la faculté de droit sont complètement dédiées et réalisées pour l'enseignement des sciences juridiques mais aussi l'Université de Béjaïa fait avec cette décision une première, celle de séparer les sciences technologiques et les sciences exactes. Aucune université au niveau national n'a pensé à la séparation de ces deux sciences, mais à Béjaïa la décision est déjà prise ! Seulement voilà les enseignants de la faculté des sciences exactes s'y opposent majoritairement et catégoriquement. Ils se disent déterminés à défendre et sauver leur faculté. Ils reprennent l'année universitaire avec la grogne, tous les examens de rattrapage sont reportés tandis que toute reprise est tributaire de l'annulation de la délocalisation.

## Rappel des faits

Nous sommes un certain samedi 27 avril 2013. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a ins-

pecté plusieurs infrastructures relevant de l'Université de Béjaïa, notamment le nouveau site d'Amizour dédié à la faculté de droit et des sciences administratives et juridiques. Une faculté avec une capacité de 4 000 places pédagogiques. La décision de l'extension de la faculté de droit avait été prise, en fait, en 2008. Cette infrastructure a été conçue et présentée comme tel, et les coups de théâtre commencent en 2014 lorsqu'une première décision d'affectation de la faculté des sciences humaines et sociales vers la faculté de droit était prise. La grogne était au rendez-vous avec un seul mot d'ordre «la non-délocalisation». Les protestataires ont eu gain de cause pendant que la **q u e s t i o n «où sont passés les étudiants de droit qui devaient rejoindre leur nouvelle faculté ?»** demeurait sans réponse. Après des rumeurs ayant fait écho durant l'année dernière que la nouvelle affectation concernera la faculté des sciences exactes, les enseignants de cette faculté n'ont pas tardé à réagir à l'issue des réunions tenues dans tous les départements de cette faculté et ayant souligné l'impossibilité de la délocalisation avec les arguments les plus solides.

## Refus catégorique et grève ouverte

Après l'annonce officielle de la délocalisation durant les vacances, les enseignants ont inauguré l'année universitaire avec le blocage des examens de rattrapage en signe de protestation contre cette décision jugée d'anti-pédagogique sur toute la

ligne. Ces mécontents sont en assemblée ouverte depuis début septembre, ils sont catégoriques : il n'y aura pas d'examens ni de cours sans l'annulation de la décision. Lors d'une rencontre que nous avons eu ce lundi avec le groupe représentant les enseignants de la faculté des sciences exactes, il nous a été présenté les aspects liés à la pédagogie et à la recherche qui prouvent que ce «déménagement» est effectivement impossible. Il nous a été expliqué que l'administration s'est appuyée sur des arguments «fictifs» : la question de la surcharge en l'occurrence pour évacuer cette faculté. Hors, la loi des chiffres ne fait état d'aucune surcharge ni de renforcement de personnel. Parmi les enseignants présents à cette rencontre, le Professeur Touazi Djoudi représentant du département d'Informatique qui a relevé que «les infrastructures inscrites dans le cadre du projet de la faculté de droit sont complètement dédiées et réalisées pour une faculté de droit et sciences économiques. Elles ne peuvent pas convenir aux aspirations et aux besoins de la faculté des sciences exactes». Et d'ajouter que les enseignants de sa faculté n'ont pas été associés dans le plan de réalisation de ce campus. «Sur le plan construction lui-même, aucun équipement n'existe pour prendre en charge les travaux pratiques de nos étudiants alors que nous sommes une faculté où il y a beaucoup de pratique et les laboratoires pédagogiques et de recherches ne sont pas faciles à réaliser. On vient de réaliser un centre de calcul intensif après plusieurs

années de combat. Les équipements coûtent des milliards et ne se trouvent pas facilement en Algérie, on les importe. Pour réaliser un laboratoire pédagogique ou de recherche, il faut plusieurs années. Donc comment délocaliser des étudiants et comment les prendre là-bas. Il n'y a pas de moyens pédagogiques et scientifiques pour les prendre en charge ?» s'interroge ce professeur. Tous les enseignants présents à cette réunion, Bibi Mohaned Ouamer, Zidane Youcef, Mohamed Meziani Abdelkader, Boudrahem Nassim étaient unanimes à dire que leurs départements sont en opposition totale avec cette décision. «C'est un refus catégorique dans le fond et dans la forme», indique-t-on.

Les enseignants sont revenus au cours de leur réunion sur la prochaine inauguration de l'Académie des Sciences et des Technologies qui concernera les universités des sciences et des technologies de Bab Ezzouar et d'Oran. Cela se passe au moment où ces deux sciences connaissent la séparation au niveau de l'Université de Targua Ouzemour. «Dans le monde entier ces deux structures vont ensemble, impossible de les séparer. On partage tout. La science est un support indéniable, indispensable pour la technologie. On ne peut pas faire la technologie sans les mathématiques, la physique, la chimie, l'informatique...», rappellent les enseignants. Il est également regretté les tentatives de corrompre certains enseignants. Il y a des tentatives de menaces et d'intimidation, des propositions d'avantages pour

amener les enseignants à quitter les lieux. Cette séduction se présente dans la proposition de postes, de logements... Ces tentatives sont restées jusque-là vaines et malgré cela aucun enseignant n'a exprimé son accord pour le départ, le recteur semble seul à vouloir défendre cette délocalisation tandis que les enseignants, les travailleurs d'administration et les étudiants y sont en parfaite opposition. Il y a lieu, en effet, de parler de bricolage, de mauvaise gestion voire même d'une volonté d'assassiner la faculté des sciences exactes puisque les arguments présentés par le recteur sont faux et toutes les preuves sont disponibles et frappantes. L'on se demande par ailleurs qui étudiera à la faculté des sciences exactes dans le cas où elle sera délocalisée effectivement ?

## La version de la direction de l'Université

Dans sa version des faits, le rectorat de Targa Ouzemour s'est appuyé, dans une note affichée, sur la décision prise par le conseil de la direction réuni le 27 juillet et validée par le conseil scientifique de l'université réuni le 29 juillet. Il est expliqué que «le recteur a présenté tous les arguments objectifs qui ont amené le conseil de direction à prendre cette décision». Le recteur a, en outre, donné des clarifications et des réponses aux préoccupations soulevées, tout en rappelant le soutien et l'engagement du conseil de direction pour faciliter le processus de déménagement qui se fera d'une manière progressive en fonction des conditions mises en place et la même source a précisé que l'affectation du campus d'Amizour à la faculté des sciences exactes permettra à celle-ci de meilleures perspectives de développement et que cette décision est en parfaite adéquation avec le projet de restructuration de l'université.

Le conseil d'administration a donc retenu l'idée d'un partage équitable des structures pédagogiques entre le campus Targua Ouzemour, Amizour et El Kseur. Tout compte fait, l'intervention du ministère de l'Enseignement supérieur semble nécessaire pour remédier à la situation devant des enseignants qui refusent une décision qui porte nuisance à leur faculté et ses objectifs pédagogiques et scientifiques et un recteur qui veut adapter en sciences exactes une infrastructure inadaptable.

Y.A.



## Industrie

Légère hausse de la production au 2<sup>e</sup> trimestre

■ La production industrielle du secteur public national a évolué de 0,8% seulement au deuxième trimestre de 2015 contre 2,7% pendant le trimestre précédent, en raison des contre-performances des industries manufacturières et des hydrocarbures, selon les statistiques de l'ONS.

Par Ahmed O.

Cette tendance «positive», mais «de moindre ampleur» résulte essentiellement «des contre-performances enregistrées notamment au niveau des industries manufacturières» dont la production a baissé de 3,1% au deuxième trimestre après une hausse de 3,7% observée au trimestre précédent, commente l'Office national des statistiques (ONS). Le taux de croissance de la production industrielle publique a enregistré au deuxième trimestre 2015 (+0,8%) est également inférieur à celui de la même période de l'année précédente (+4,9%). L'ONS note qu'à l'exception des industries agroalimentaires et celles des textiles qui affichent des hausses respectives de 1,7% et 33,7%, la production des autres activités a chuté durant le deuxième trimestre 2015. C'est le cas notamment des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE). Ces dernières ont baissé de 5,9% après une augmentation de 2,8% au premier trimestre. Idem pour la production des matériaux de construction qui a baissé de 4,0% après une hausse substantielle de 14,1% durant les trois



premiers mois de l'année en cours. Après une hausse moyenne de 9,6% en 2014, la production des hydrocarbures a chuté de 7,1% au premier trimestre et de 1,9% au deuxième trimestre 2015. A l'exception de la liqué-

faction du gaz naturel qui observe une reprise (+10,5%) au deuxième trimestre, après une baisse de 17,7% au trimestre précédent, le reste des activités a influé la tendance baissière de la production des hydrocar-

bures, note l'Office des statistiques. Par ailleurs, le secteur de l'énergie poursuit sa tendance à la hausse en enregistrant un taux de croissance important de +7,5% au deuxième trimestre 2015, mais de moindre ampleur

que celui observé le trimestre écoulé (+9,0%). La production des mines et carrières a enregistré quant à elle une variation négative (-1,1%) au deuxième trimestre 2015 en raison notamment de la chute de la production au niveau de l'extraction de phosphates (-36,7%) et des matières minérales (-15,6%). Les chiffres de l'ONS montrent également une tendance haussière des industries textiles publique qui se poursuit au deuxième trimestre (+33,7%), tandis que celles des cuirs et chaussures assistent à une baisse de production au deuxième trimestre de 13,6%, selon les données de l'ONS. A.O./APS

### Dettes grecques La commission européenne appelle les créanciers à respecter les engagements

LE PRÉSIDENT de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a appelé la Grèce à respecter ce qui a été convenu avec ses créanciers, lors de son premier discours sur l'Etat de l'Union devant le Parlement européen. «J'attends (des Grecs) qu'ils tiennent parole et respectent l'accord quel que soit le gouvernement qui gouverne», a déclaré le président de l'exécutif européen, à dix jours d'élections législatives en Grèce. Et de mettre en garde les Grecs, si ces accords n'étaient pas respectés: «La réaction de l'Eurozone et de toute l'Union Européenne sera différente». «Pour la Grèce, l'essentiel, maintenant, c'est de mettre en œuvre ce qui a été convenu. Il faut pour cela qu'il y ait une large appropriation politique», a insisté M. Juncker. «La Commission se tiendra aux côtés de la Grèce pour veiller à ce que les réformes se réalisent. Et nous allons aider le pays à développer une stratégie de croissance qui soit pleinement de la responsabilité grecque», a-t-il souligné. Le 15 août dernier, les ministres des Finances de la zone euro ont donné leur feu vert à un troisième plan d'aide à la Grèce, d'un montant de 86 milliards d'euros maximum, pour donner au pays l'oxygène financier dont il a besoin. En échange, Athènes s'est engagé à faire une série de réformes exigées par les créanciers. La campagne électorale pour les législatives anticipées grecques prévues le 20 septembre va s'animer mercredi soir. R.E.

## Marchés aux bestiaux

## 119 sites retenus pour la vente des moutons dans la wilaya d'Alger

Cent-dix-neuf sites sont retenus pour la vente des bêtes du sacrifice dans la wilaya d'Alger où des points de vente anarchiques faisaient déjà leur apparition et proliféraient à travers les différentes communes. Yousfi Abdelhalim, inspecteur vétérinaire a affirmé hier que le nombre de sites autorisés à vendre les bêtes de sacrifice pour l'Aïd Al-Adha pour cette année a été fixé à 119 sites distribués à travers les différentes communes de la wilaya précisant que ces derniers sont contrôlés régulièrement par des vétérinaires pendant la période

précédant la fête du sacrifice et le jour même. En revanche, a-t-il fait remarquer, des points de vente anarchiques commencent à apparaître et à se propager à travers les différentes communes de la wilaya. Il a souligné que la responsabilité de la prolifération de ces marchés anarchiques incombait aux communes qui doivent contenir ce phénomène avec la coordination des services de sécurité. Il a rappelé qu'Alger ne disposait pas d'un marché autorisé à vendre du bétail, précisant que le marché d'El Harrach était le seul endroit où les maquignons

pouvaient s'adonner à leur activité sachant que ce dernier n'était pas autorisé à cette pratique avant sa fermeture l'année dernière après l'apparition de l'épidémie de la fièvre aphteuse. Il a en outre rappelé que les services de la wilaya ont donné des instructions pour arrêter la prolifération des points de vente anarchiques soulignant que les APC sont appelées à signaler ces derniers. Il a par ailleurs souligné que 144 vétérinaires ont été mobilisés pour assurer le contrôle de ces sites outre deux équipes itinérantes qui sillonnent les différents quartiers de la

capitale le jour de l'Aïd pour inspecter l'opération de sacrifice. Selon le même responsable, les vétérinaires contrôleront également les points de vente anarchiques avant l'Aïd. Les abattoirs d'Houssein Dey, d'El Harrach, des Eucalyptus de Rouiba, de Zéralda et Bordj El Kiffan seront ouverts aux citoyens le jour de la fête. M. Yousfi a appelé les citoyens à faire preuve de civisme et à ne pas jeter les déchets résultant du sacrifice, le jour de l'Aïd, pour éviter l'apparition de certaines maladies.

Salim H.

## Prix

## Le pétrole à la hausse en Asie, en attendant les réserves américaines

Les cours du pétrole étaient à la hausse hier en Asie, les investisseurs oubliant les chiffres décevants du commerce chinois dans l'attente d'indications sur les réserves américaines. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre gagnait 22 cents à 46,16 dollars dans les échanges électroniques de fin de matinée en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, également pour livraison en octobre, gagnait de son côté 24 cents à 49,76 dollars le baril. «Les volumes d'échange sont inférieurs d'un tiers à la moyenne», a déclaré à l'AFP Michael McCarthy, analyste

d'IG Markets à Sydney. «Le marché semble avoir dépassé les faibles chiffres du commerce chinois et regarde désormais au-delà». «Il y aura peut-être davantage de mouvements selon l'orientation des chiffres sur les réserves américaines». Les douanes chinoises ont annoncé mardi un recul des exportations chinoises de 5,5% en août et une baisse des importations de 13,8%, des chiffres tendant à illustrer un affaiblissement de la demande en Chine, deuxième économie au monde. Les experts vont désormais surveiller la publication hebdomadaire jeudi

avec un jour de retard en raison d'un jour férié aux Etats-Unis - d'un rapport sur les réserves américaines de pétrole. Selon une étude de Bloomberg, les réserves américaines de brut pourraient avoir grimpé de 250 000 barils. Une hausse des stocks est généralement interprétée comme le signe d'un recul de la demande. Certains experts avaient espéré qu'une hausse de la demande américaine couplée à une réduction de la production permette de réduire l'excès d'offre, une des raisons centrales de l'effondrement des cours depuis plus d'un an. F.L.

## Jijel

# Les investisseurs n'ayant pas entamé leurs projets mis en garde par le wali

■ Les investisseurs ayant obtenu des terrains et qui n'ont pas entamé leurs projets ont été mis en garde par le wali de Jijel, Larbi Merzoug, au cours d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya.

Par Lamine D./APS

Un délai de six mois a été accordé aux promoteurs «réticents» pour lancer leurs projets d'investissement sous peine de se voir retirer leur agrément, a-t-il déclaré au cours de cette réunion à laquelle ont pris part cent trente-sept investisseurs. M. Merzoug, rappelant que seuls «6 ou 7 projets» ont connu un démarrage réel sur le terrain, a indiqué que cette rencontre a pour objet de «cerner et de sérier les problèmes et les difficultés rencontrés par les promoteurs». Il a notamment rappelé, dans son intervention, les orientations et les mesures prises par les pouvoirs publics à la suite de la récente rencontre entre le gouvernement et les walis pour la promotion de l'investissement. Tous les directeurs du conseil de wilaya et les responsables de plusieurs autres structures concernées par l'acte d'investir ont pris part à cette réunion au cours de laquelle il est apparu que le tourisme, l'agroalimentaire, l'habitat, la santé, l'agriculture et les services étaient les créneaux les plus sollicités par les candidats à l'invest-



ALGERIE

tissement. Des promoteurs ont fait état de difficultés se rapportant, entre autres, au problème de permis de construire, de financement, de disponibilité de terrains d'assiettes ou d'emprises pour la réalisation de dépendances nécessaires au fonctionnement de leur chantier. S'agissant de l'habitat, qui a dominé les débats à l'ouverture de cette rencontre, un promoteur opérant au POS (plan d'occupation du sol) Est, à l'entrée de Jijel, a alerté les autorités sur les dangers pouvant survenir d'une retenue collinaire située à proximité du terrain où neuf tours

d'habitation de 14 étages sont en cours de réalisation pour un délai de trente mois. Le promoteur immobilier Mounir Benziada, a affirmé que les eaux de cette retenue peuvent, en ruisselant, provoquer des infiltrations et affecter la structure de ces ensembles immobiliers. La solution, a-t-il préconisé, serait de vider cet ouvrage et de le traiter pour supprimer toute menace potentielle. Dans le domaine des structures de santé, un autre promoteur a prévu de réaliser une clinique de radiothérapie et un centre d'accueil pour familles accompagnant leurs malades.

Cet investisseur, médecin de son état, soutient s'être heurté à la faiblesse de l'assiette foncière qui lui a été octroyée (1 200 m<sup>2</sup>) pour concrétiser ce projet d'ensemble sanitaire, faisant savoir au passage que la wilaya de Jijel occupe «la triste 1<sup>re</sup> place dans le domaine des maladies cancéreuses». Pour rappel, cinq nouvelles zones d'activités seront créées à Jijel en parallèle avec la pénétrante autoroutière devant relier le port de Djendjen à El Eulma (Sétif). Destinées à booster l'investissement, ces zones seront implantées à hauteur des échangeurs prévus dans le projet de réalisation de cette pénétrante qui reliera Jijel à la wilaya de Sétif via la wilaya de Mila, sur 103 km. En matière d'investissement privé, cent trente-sept (137) dossiers ont été validés à Jijel, de 2011 à ce jour. Ils concernent essentiellement les créneaux du tourisme, l'agroalimentaire et la promotion immobilière pour un investissement global de 75 milliards de dinars avec, à la clé, la création de 14 158 emplois, ont indiqué les services de la wilaya.

L. D./APS

## El-Oued

## Près de 118 000 élèves du primaire bénéficient de la cantine scolaire

Un total de 117 867 élèves du primaire, à travers la wilaya d'El-Oued, bénéficient de la cantine scolaire, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Education. Les élèves sont répartis sur 385 cantines scolaires, avec une moyenne d'une cantine par école, avec un taux de couverture de 95,5%, a précisé le chargé de la cellule communication à la direction de l'Education, Youcef Rezzag Salem. Selon la même source, 201 de ces cantines scolaires sont structurées et ont été réalisées selon les normes techniques requises pour ce type de structures, en attendant la structuration des autres can-

tines scolaires. Dans le même cadre, 28 collèges d'enseignement moyen assurent un régime de demi-pensionnat, soit 18,8% de l'ensemble des CEM que compte la wilaya, alors que 31 lycées, soit 53% du total des lycées de la wilaya, proposent ce régime de demi-pension, a-t-il ajouté. Cependant, et malgré le nombre «relativement faible» du système de demi-pensionnat dans les établissements du moyen et du secondaire, la direction de l'Education de la wilaya offre la possibilité aux élèves de ces deux paliers de bénéficier de la restauration scolaire, soit à travers la création d'annexes de cantines ou

leur intégration dans les cantines du cycle primaire, notamment pour ce qui concerne les régions enclavées, selon la même source. Une trentaine de cantines sont en cours de réalisation dans le cycle primaire, dont 10 inscrites dans le cadre du programme sectoriel de 2015 et les 21 autres dans le cadre des plans communaux de 2014 et 2015, et devront être réceptionnées dans les tout prochains jours, a fait savoir encore Rezzag Salem. La wilaya d'El-Oued compte 588 établissements scolaires, dont 403 écoles primaires, 127 collèges et 58 lycées.

Farid K.

## Université de Tlemcen

## 45 000 inscrits pour l'année 2015-2016

L'Université Abou Bakr-Belkaid de Tlemcen compte 45 000 étudiants et étudiantes inscrits pour l'année universitaire 2015-2016, dont le coup d'envoi a été donné à l'annexe universitaire de Maghnia. Dans une allocution d'ouverture de l'année universitaire, le wali de Tlemcen, Ahmed Saci Abdelhafid a rappelé l'intérêt accordé par l'Etat au secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, appelant à l'ouverture davantage d'universités en adéquation avec le marché de l'emploi et des nouvelles exigences économiques. Pour sa part, le recteur de l'université, Mustapha Djaafour a indiqué que cette rentrée est marquée par un grand nombre de nouveaux ins-

crits, annonçant la réception, au courant de la présente année universitaire, de deux mille nouvelles places pédagogiques réparties sur l'annexe de Maghnia au profit des étudiants des sciences techniques et la faculté de médecine de Tlemcen au profit de ceux de pharmacologie industrielle. Pour ce qui est des œuvres universitaires, il est attendu la réception de 4 000 lits répartis sur les deux résidences sises au nouveau pôle universitaire de Bouhanak pour satisfaire la demande des nouveaux inscrits et améliorer les conditions d'hébergement des étudiants, a-t-on indiqué. D'autre part, des équipements ont été acquis pour équiper 34 laboratoires, de même que

d'autres d'enseignement par simulation. En outre, la bibliothèque centrale a été rénovée et dotée d'outils d'informatique, a-t-on ajouté signalant que des travaux sont en cours pour réaliser quatre nouveaux centres de recherche et de développement technologique, à savoir un centre de toxicologie, un centre de transfert de technologie, un autre de santé publique et un centre de génie de la matière. A l'occasion de l'ouverture de l'année universitaire, le professeur Mendi Abdeslam de la faculté d'économie a animé une conférence consacrée à la crise économique mondiale.

A.M./agences

## Guelma 110 familles relogées à Oued Zenati

UNE OPÉRATION de relogement de familles qui occupaient des logements insalubres à Oued Zenati (44 km à l'ouest de Guelma), a touché 110 foyers, a-t-on constaté. L'opération a concerné des habitants des cités Benboulaid, 20-Août 1955, Rih-Loucif, les «dix chouhada» et les Mûriers qui ont été relogés dans des appartements neufs construits dans cette commune. Les importants moyens de transport mobilisés pour le déménagement des familles ont été renforcés par des camions dépêchés depuis les communes d'Ain Reggada et de Bordj Sabbat, a indiqué le chef de daïra d'Oued Zenati, Rabah Katti. Ce responsable a souligné que l'opération entre dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, conformément à des listes de bénéficiaires établies en 2007. Il a également fait savoir que 200 autres familles seront relogées à Djenane Louz, dans la même commune, où des logements en construction sont en voie d'achèvement. Les services de la daïra d'Oued Zenati ont déjà procédé, en mars 2014 et en janvier 2015, au relogement de 90 familles qui vivaient dans des bidonvilles, a-t-on rappelé.

N.B.

## Aïn Defla Lancement d'une opération de réalisation de 2 000 logements en location-vente

UNE OPÉRATION de réalisation de 2 000 logements en location-vente sera lancée prochainement dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris de la directrice locale du logement. L'opération de réalisation en question concerne 500 logements à Djendel, 700 à Aïn Defla et 800 autres à El Attaf, a indiqué Fatiha Arkab, signalant que les travaux de réalisation ont été confiés à une société indienne. Un certain retard a été enregistré dans le lancement des travaux de réalisation de ces 2 000 logements en raison notamment de l'opposition des exploitants d'entreprises agricoles collectives (EAC), a souligné M<sup>me</sup> Arkab, notant que l'intervention du service des Domaines et du Cadastre a permis le dénouement de la situation.

R.R.





Conflit au Sahara occidental

# Les négociations piétinent, l'intransigeance du Maroc «seul obstacle»

■ L'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a achevé une visite dans les camps de réfugiés sahraouis, dans le cadre des efforts de l'ONU visant à relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc, dans l'impasse du fait de l'intransigeance de Rabat.

Par Souhila K./Agences

L a visite de trois jours de l'émissaire onusien, entamée samedi à Chahid El-Hafed (camps de réfugiés), est la première du genre après le rapport sur le Sahara occidental, présenté au Conseil de sécurité par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en avril dernier dans lequel il avait appelé le Front Polisario et Rabat à «redoubler d'efforts» pour négocier une «solution politique». M. Ross qui s'est fixé l'objectif de renouer les fils du dialogue entre les parties en conflit, a eu des entretiens, au cours de son déplacement, avec des membres de la délégation sahraouie chargée des négociations et de hauts responsables sahraouis, selon l'agence de presse sahraouie.

## Rabat, «seul obstacle» devant les efforts de l'ONU

A l'issue d'une réunion avec l'envoyé personnel du SG de l'ONU, le membre de la délégation sahraouie de négociation, Boukhari Ahmed, cité par SPS, a une nouvelle fois souligné que l'«intransigeance» du Maroc est le «seul obstacle» devant les efforts de l'ONU pour parvenir à une solution au conflit sahraoui, appelant le Conseil de sécurité à «exercer des pressions» sur le royaume

marocain afin de «se conformer à la légitimité internationale». Le diplomate sahraoui a réaffirmé que la seule solution au conflit du Sahara occidental passe par l'organisation d'un référendum «libre, juste et impartial devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». Renouvelant la coopération du Front Polisario avec l'ONU, M. Boukhari a souligné que la visite de M. Ross s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ONU pour relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc pour la décolonisation du Sahara occidental. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU a également affirmé que la résolution du problème du Sahara occidental «contribuera dans l'établissement de la sécurité dans la région». «La situation sécuritaire dans la région a obligé l'occupant marocain et ses alliés à réviser leurs positions négatives qui empêchent une solution définitive au conflit du Sahara occidental», a-t-il ajouté. En juin dernier, Ahmed Boukhari avait déjà souligné que les autorités marocaines cherchaient à «gagner du temps» pour maintenir les choses en l'état dans les territoires sahraouis occupés.

«Le Maroc veut obstruer toute possibilité de progrès dans le processus de paix. Il cherche à gagner du temps en attendant

l'arrivée, dans un an, d'un nouveau secrétaire général des Nations unies, avec l'illusion que cela entraînerait l'oubli et donc l'acceptation du fait accompli», avait-il averti. La dernière rencontre entre M. Ross et les membres de la délégation du Front Polisario remonte au 24 mars 2015 dans le cadre de sa tournée maghrébine effectuée à pratiquement un mois du renouvellement du mandat de la Minurso (mission de l'ONU au



Christopher Ross

Sahara occidental). «La présence de Ross dans les camps de réfugiés prouve l'importance accordée par l'ONU pour trouver une solution à la question sahraouie», avait déclaré alors M. Boukhari.

S.K./Agences

## Le ministre des AE appelle Ross à «dire la vérité» sur les obstacles rencontrés

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé à Alger l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, à «dire la vérité sur les obstacles qu'il rencontre» lors de l'accomplissement de sa mission, en vue de trouver une solution qui garantisse au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. «M. Ross est invité à dire la vérité à la communauté internationale sur les obstacles qu'il rencontre lors de l'accomplissement de sa mission, notamment l'intransigeance du Royaume du Maroc qui bafoue la légalité internationale et les résolutions onusiennes», a indiqué M. Ould Salek lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique. «Deux principaux obstacles se dressent devant l'envoyé onusien. D'abord, le non-respect par le Maroc de ses engagements pris dans le cadre du plan de règlement de 1991, et ses tentatives d'entraver les efforts en cours visant à trouver une solution garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination». «La deuxième entrave consiste en le fait que le Conseil de sécurité, garant de la mise en œuvre du plan de règlement (signé par le Maroc et le Front Polisario) et superviseur de la Minurso, se soit transformé en partie du problème, du fait de la connivence existant entre la France et l'occupant marocain», a-t-il souligné. Après avoir rappelé que M. Ross effectuera une visite dans la région, après la tournée qui le mènera en Europe, M. Ould Salek a évoqué la possibilité qu'une délégation du Conseil de sécurité effectue également une visite dans la région. Le chef de la diplomatie sahraouie a insisté sur l'impératif de trouver «une solution à la question sahraouie avant qu'il ne soit trop tard», réitérant la disponibilité de son pays à poursuivre le dialogue et les efforts diplomatiques sans exclure «d'autres options comme le retour à la lutte armée». «Nous ne sommes pas des partisans de la guerre. Nous avons fait des concessions et nous avons fait preuve de patience et de sagesse mais la conjoncture actuelle exige une autre politique face à l'intransigeance marocaine», a-t-il estimé. Le Front Polisario examinera lors de son 14<sup>e</sup> congrès, prévu en décembre prochain, plusieurs dossiers stratégiques et politiques, a indiqué M. Ould Salek.

## Crise en Libye

### Le Parlement parallèle pose ses conditions pour continuer à négocier

L e Parlement libyen siégeant à Tripoli et non reconnu par la communauté internationale veut voir ses exigences satisfaites avant de participer au prochain round des négociations de paix sous l'égide de l'ONU, a indiqué un responsable. Le Congrès général national (CGN) siégeant à Tripoli veut une «réponse positive» aux amendements qu'il a proposés à l'accord en négociations, avant de participer au prochain round des négociations de paix, a déclaré Mahmoud Abdelaziz, membre du CGN, cité par des médias. «Le climat est très positif et nous tenons à ce qu'il reste ainsi», a-t-il ajouté. La Libye est

livrée aux milices et compte deux Parlements et deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), ce dernier étant le seul reconnu par la communauté internationale. Parmi les conditions du CGN figurent le respect du jugement de la Cour suprême basée à Tripoli ayant invalidé l'existence même du Parlement de Tobrouk et l'exclusion des «putschistes», en référence sans détours au général Khalifa Haftar, le chef militaire des troupes loyalistes. Le CGN a critiqué mardi l'émissaire des Nations unies, Bernardino Leon, pour «avoir rencontré des militaires et des miliciens

à son insu». «Ce genre d'agissements» est «une atteinte grave à la souveraineté de l'Etat et un obstacle au dialogue», a réagi le président du CGN, Nouri Abousahmein, portant également le titre de «Commandant en chef des forces armées», dans une lettre adressée à M. Leon. Khalifa El-Ghwell, le Chef du gouvernement de Tripoli, a adressé une lettre au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour accuser à son tour l'émissaire de vouloir «briser les rangs des Libyens».

R.G./Agence

## Tunisie

### Toute manifestation pacifique ou de protestation «est contraire à l'état d'urgence»

L e ministre tunisien de l'Intérieur, Najem Gharsalli, a averti ses compatriotes que toute manifestation, quelle qu'elle soit, «pacifique ou de protestation» serait «contraire aux dispositions de l'état d'urgence», a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP).

«Le ministère de l'intérieur se doit d'adopter les dispositions sécuritaires nécessaires pour prévenir toute autre opération

terroriste», a justifié M. Gharsalli, en marge de la réunion de la commission nationale de prévention des catastrophes. En effet, des organisations terroristes ont publié sur leurs réseaux sociaux des menaces ciblant les rassemblements, les sit-in ou les manifestations, a soutenu le ministre, ajoutant que «les responsables gouvernementaux, les partis politiques, les composantes de la société civile et les

citoyens devraient exiger du ministère de l'Intérieur l'application de la loi sur l'état d'urgence». La Tunisie demeure «sous la menace terroriste malgré l'amélioration de la situation sécuritaire», a insisté M. Gharsalli. Parmi les mesures sécuritaires adoptées en Tunisie récemment, la fermeture, jusqu'au 14 septembre courant, de l'avenue Habib-Bourguiba au centre-ville de Tunis. A ce propos, le ministre tunisien

de l'Intérieur a souligné que cette décision «n'avait aucun rapport avec la marche nationale prévue samedi 12 septembre pour protester contre le projet de loi sur la réconciliation économique». Pour ce responsable, la fermeture de l'avenue Habib-Bourguiba vise «à protéger contre la menace terroriste en cette période délicate».

R.M.

## Turquie

# Les affrontements entre le PKK et l'armée se propagent à la rue

■ Les attaques meurtrières des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) contre l'armée turque ont suscité la colère des nationalistes et des partisans du pouvoir, qui ont multiplié en riposte les manifestations contre le principal parti prokurde du pays.

Par Ali O.

Pour la deuxième nuit consécutive, des milliers de manifestants sont descendus mardi soir dans les rues de plusieurs villes turques pour dénoncer les «terroristes» du PKK et s'en sont pris aux locaux du Parti démocratique des peuples (HDP), accusé par le régime du président Recep Tayyip Erdoğan de soutenir le mouvement rebelle.

«Ces campagnes d'attaques sont pilotées d'une seule main, celle de l'État», a accusé hier devant la presse le coprésident du HDP Selahattin Demirtas. Dans la capitale Ankara, quelque 7 000 manifestants ont défilé tard mardi soir dans le centre-ville pour dénoncer le «terrorisme» du PKK, a rapporté un photographe de l'AFP. La police a dispersé les manifestants les plus virulents en faisant usage de gaz lacrymogènes.

Un autre groupe d'une centaine de personnes a attaqué le quartier général du HDP, incendiant une pièce où étaient stockées les archives du parti. Le siège du parti a été totalement incendié à Alanya (sud). M. Demirtas a recensé hier «plus de 400 attaques» visant son mouvement.

Un de ses collègues députés, Ertugrul Kürkçü, a même évoqué une «nuit de Cristal d'Erdoğan», en référence au pogrom ordonné par les nazis contre les juifs en 1938.

Le siège du quotidien Hürriyet à Istanbul a également été attaqué



mardi soir, pour la deuxième fois en quarante-huit heures, par des partisans du gouvernement qui lui reprochent d'être hostile au président Erdoğan. Une centaine de manifestants a tenté d'investir le bâtiment aux cris de «Dieu est grand». Dès mardi soir, le Premier ministre islamo-conservateur Ahmet Davutoglu a déploré ces dérapages et lancé un appel au calme. «Attaquer la presse et les propriétés des partis politiques est inacceptable», a-t-il écrit sur son compte Twitter. «En tant que gouvernement, nous maudissons ces

incidents et nous condamnons ceux qui en sont à l'origine», a renchéri hier devant la presse le vice-Premier ministre, Numan Kurtulmuş, en référence à l'attaque qui a visé Hürriyet.

«J'appelle mes concitoyen au bon sens», a pour sa part déclaré le chef de file de l'opposition social-démocrate au Parlement, Kemal Kılıçdaroglu. Depuis la fin juillet, des affrontements meurtriers ont repris entre le PKK et les

forces de sécurité turques et fait voler en éclat les discussions de paix engagées à l'automne 2012 pour mettre fin au conflit kurde, qui a fait 40 000 morts depuis 1984.

Le sud-est à majorité kurde est depuis plongé en état de guerre. Dimanche et mardi, deux embuscades ont causé la mort de 30 soldats ou policiers. En représailles, l'aviation turque a pilonné les camps du PKK dans le nord de l'Irak et les forces spéciales ont

franchi la frontière à la poursuite de combattants rebelles. Cette escalade de la violence intervient à moins de deux mois des élections législatives anticipées convoquées le 1<sup>er</sup> novembre.

Lors du scrutin du 7 juin, le Parti de la justice et du développement (AKP) de M. Erdoğan a perdu la majorité absolue qu'il détenait depuis douze ans au Parlement, en partie à cause du très bon score (13%) réalisé par le parti prokurde. Le président fait campagne pour qu'il la retrouve afin d'établir un régime présidentiel fort.

Comme d'autres, M. Demirtas a clairement accusé le régime de M. Erdoğan d'attiser le feu du conflit kurde à des fins politiques.

«Ce n'est pas nous qui avons décidé de plonger ce pays dans la guerre (...) c'est une décision qui a été prise par le président et par le gouvernement», a-t-il lancé. «Ils veulent nous dire 'si vous ne nous donnez pas 400 députés, vous allez le payer'».

«C'est le chaos et l'insistance d'Erdoğan à vouloir présidentialiser le système est son seul responsable», a commenté à l'AFP Cengiz Aktar, professeur de sciences politiques à l'université Süleyman Shah d'Istanbul. «Si ça continue comme ça, la Turquie va s'engouffrer dans une guerre civile», a-t-il pronostiqué.

A. O.



## Points chauds

### Excuses

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, les aspirants à de hautes positions politiques sont souvent confrontés à des révélations embarrassantes sur leurs vies privées. Des révélations qui sont instrumentalisées par des adversaires cherchant à se débarrasser de leurs opposants. Pourtant, ce type de révélations peut facilement être rattrapable si le mis en cause accepte de prendre ses responsabilités et de s'excuser publiquement. Ce genre d'attitude est ainsi fréquent aux États-Unis où les campagnes électorales quelles qu'elles soient sont rythmées par les révélations puis des excuses publiques. Hillary Clinton, candidate à l'élection primaire du Parti démocrate pour la présidence américaine de 2016 et qui espère bien revenir à la Maison-Blanche, cette fois-ci en tant que présidente des États-Unis, s'est excusée pour avoir utilisé sa messagerie électronique personnelle, non sécurisée, lorsqu'elle était secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Interviewée par la chaîne ABC News, la candidate à l'investiture démocrate a finalement présenté ses excuses. «C'était une erreur. J'en suis désolée et j'en assume la responsabilité», a-t-elle déclaré. L'utilisation par Hillary Clinton d'une adresse électronique privée dans le cadre de ses fonctions de chef de la diplomatie américaine a été révélée en mars et a suscité les critiques de ses opposants qui l'ont accusée de vouloir échapper aux règles de la transparence. Hillary Clinton avait indiqué ne pas avoir envoyé de courriels contenant des informations classées. En quatre ans, la secrétaire d'État a envoyé et reçu 62 320 courriels par le biais de son adresse personnelle. Depuis que cette pratique a été révélée en mars, la candidate démocrate a dû restituer pour archivage, à la demande du département d'État, les 30 490 courriels qu'elle considère comme professionnels. Concernant les 31 830 courriels restants, Clinton a estimé qu'ils relevaient de sa vie personnelle et les a effacés. Une affaire qui a fortement entaché sa campagne électorale alors qu'elle était la grande favorite des sondages jusque-là. Il semblerait, surtout, qu'elle ait finalement réalisé que cette affaire pourrait réellement l'empêcher d'atteindre son objectif de devenir la première femme présidente des États-Unis. Toutefois, il n'y a encore pas si longtemps, l'ancienne Première Dame refusait de s'excuser. Mais la pression aura été trop forte et l'enjeu trop important pour laisser son égo prendre le pas. Après s'être officiellement excusée, Hillary Clinton ne peut plus désormais que patienter et attendre de voir si le public américain sera aussi clément avec elle qu'il l'a été par le passé à de nombreuses reprises avec d'autres personnalités politiques dont notamment son mari. F. M.

## Liban La population de nouveau dans la rue

Les Libanais ont de nouveau commencé à manifester hier à Beyrouth pour exprimer leur ras-le-bol de la classe politique qui, sous la pression de la rue, se réunit pour tenter de trouver une issue à la paralysie de l'État.

Déclenché par la «crise des déchets» qui dure depuis près de deux mois, le mouvement de protestation inédit de la société civile avait appelé à deux rassemblements, en matinée et dans l'après-midi, dans le centre de la capitale placé sous haute surveillance.

Une poignée de manifestants ont jeté des œufs sur les convois de responsables politiques en route vers le Parlement. «Voleurs, voleurs, dehors !», ont-ils scandé.

«Nous voulons une patrie» ou «le citoyen d'abord», peut-on lire sur des bannières brandies par les protestataires rassemblés sur la place des Martyrs. «Vous avez échoué dans tout... Rentrez chez vous», proclamaient des ballons accrochés sur les barbelés.

Des centaines de policiers se sont déployés autour du Parlement, dont les entrées étaient fermées avec des barrières en métal surmontées de barbelés, a constaté un journaliste de l'AFP. Dans le bâtiment du Parlement, les chefs et représentants des principaux partis politiques ont entamé un «dialogue» à midi autour du blocage politique sévissant depuis plus d'un an entre les deux grands blocs rivaux.

Peu avant cette réunion, le Premier ministre, Tammam Salam, a déclaré espérer que «les participants parviennent à une sortie de

crise». Il a également convoqué une réunion extraordinaire du Conseil des ministres à 17h00 (14h00 GMT) pour discuter du problème des déchets.

«C'était un pays... c'est devenu une poubelle ! Nous devons tous descendre en masse pour continuer de mettre pression sur tous les corrompus !», a écrit sur sa page Facebook la campagne «Vous puez», qui a lancé le mouvement.

Elle a maintenu la mobilisation malgré la tempête de sable qui rend l'air difficilement respirable depuis lundi au Liban et dans les pays voisins.

«Nous resterons ici jusqu'à la fin de la journée pour réclamer nos droits de l'État», a affirmé Samar Mazeh, 23 ans, alors que la mobilisation doit s'intensifier vers 18h00 (15h00), rendez-vous de la deuxième manifestation. Le mouvement de colère a été provoqué par l'accumulation de déchets dans les rues après la fermeture de la principale décharge du pays le 17 juillet.

A plusieurs reprises, des milliers de Libanais de toutes confessions et horizons politiques sont descendus dans la rue à Beyrouth, un fait inédit dans un pays plus habitué aux rassemblements à caractère politique et confessionnel et où la société est très polarisée politiquement.

Mais la contestation sociale a rapidement pris des accents politiques dans un pays où le Parlement, en l'absence d'élections législatives depuis 2009, a prorogé son propre mandat à

deux reprises et n'est pas parvenu à élire un président de la République même après 28 tentatives. La scène politique est divisée entre un bloc mené par le Hezbollah chite libanais – allié du régime syrien et soutenu par l'Iran – et celui de l'ex-Premier ministre sunnite Saad Hariri, appuyé par les États-Unis et l'Arabie saoudite. Leurs divisions ont été exacerbées par la guerre en Syrie voisine.

Le gouvernement actuel, formé il y a 18 mois sous le slogan de «l'entente nationale», réunit ces deux camps qui s'accusent mutuellement d'être à l'origine de la crise actuelle.

Les militants, eux, renvoient dos à dos les deux blocs, leur reprochant de se partager entre eux les ressources du pays, alors que le Liban souffre toujours de pénuries d'électricité et d'eau 25 ans après la fin de la guerre civile.

Plusieurs hommes politiques participant au «dialogue» ont d'ores et déjà exprimé leur pessimisme quant à ses résultats.

«Ce gouvernement n'est pas capable de répondre aux demandes des Libanais», a affirmé Sami Gemayel, chef des Kataëb (Phalanges, chrétien), qui fait partie de la coalition menée par M. Hariri.

L'agitation au Liban inquiète la communauté internationale. Le secrétaire d'État américain John Kerry a ainsi souligné mardi au téléphone auprès du Premier ministre Tammam Salam «la nécessité pour le Parlement de se réunir pour élire un président le plus tôt possible».





Festival du film méditerranéen d'Alexandrie

# Les cinéastes Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui primés

n L'Algérie a eu sa part des prix dans la 31<sup>e</sup> édition du Festival du film méditerranéen d'Alexandrie (Egypte). C'est la fiction «Le puits» de Lotfi Bouchouchi et le documentaire «Akher Kalam» (Les dernières paroles) de Mohamed Zaoui qui ont remporté mardi soir les prix du meilleur film et du meilleur documentaire arabes de ce Festival.

Par Abla Selles

Les cinéastes algériens continuent de remporter des prix lors des festivités internationales. Cette fois-ci, ce sont les cinéastes Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui qui ont été primés lors du Festival du film méditerranéen d'Alexandrie. En effet, c'est la fiction «Le puits» et le documentaire «Akher Kalam» (Les dernières paroles) des réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui qui ont remporté mardi soir les prix du meilleur film et du meilleur documentaire arabes de la 31<sup>e</sup> édition de ce Festival.

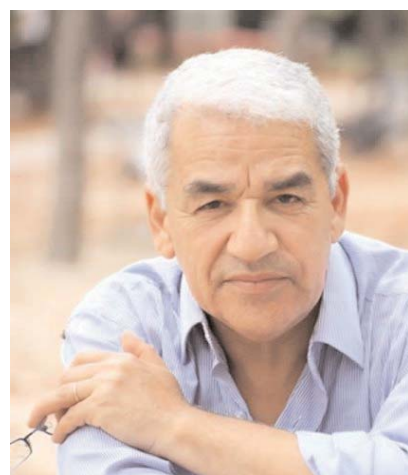
Première fiction de Lotfi Bouchouchi, «Le puits» drame sur le siège d'un village du sud de l'Algérie par des militaires français durant la guerre d'indépendance en compétition dans la section «Nour-al-Sharif du meilleur film arabe», a également reçu les prix du meilleur réalisateur, du meilleur scénario ainsi que le prix du meilleur rôle féminin, attribué à l'actrice algérienne

Nadia Kaci. Première fiction de Lotfi Bouchouchi, ce film de 90mn s'intéresse au sort de villageois encerclés par une unité de l'armée coloniale en plein désert algérien, en axant le propos sur la survie des habitants, assoiffés après l'assèchement de l'unique puits du village où ont été jetés les corps de soldats français.

Le film commence par montrer la soif qui menace les villageois, enchaîne sur une digression expliquant les raisons du siège en suivant des soldats français à la recherche de leurs camarades disparus et finit par revenir sur le lieu principal du film où les protagonistes doivent choisir entre mourir de soif ou tomber sous les balles des assiégeants en quittant le village.

Quant à «Akher Kalam», le journaliste et documentariste Mohamed Zaoui filme, quant à lui, une rencontre avec l'écrivain algérien Tahar Ouattar (1936-2010) réalisée peu avant sa disparition.

Fondé en 1979 par l'association égyptienne des auteurs et



Ph. DR

critiques de cinéma, le Festival du film méditerranéen d'Alexandrie est considéré comme un des plus vieux festivals de cinéma dans le monde arabe. Il est à noter que trente-trois films (entre longs, courts-métrages et documentaires) en

provenance de plusieurs pays méditerranéens étaient en compétition lors de cette 31<sup>e</sup> édition du Festival dont la compétition internationale a été dominée par le film albanais «Aksamtou An Takouni âadra» (Je jure que tu seras vierge). **A.S.**

Prévu du 12 au 19 septembre au TNA

## Le Festival international de musique symphonique est de retour

Le septième Festival culturel international de musique symphonique, prévu du 12 au 19 septembre au Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi d'Alger (TNA), verra la participation, outre l'Orchestre symphonique national (OSN), de 19 pays, a annoncé mardi le commissariat du festival.

L'Orchestre symphonique national (programmé à l'ouverture), l'Afrique du Sud, l'Autriche, la Belgique, la Chine, l'Egypte, l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon, le Maroc, le Mexique, la Hollande (présente en Algérie pour la première fois), la Pologne, la Russie, la Suède, la Syrie, la République Tchèque, la Tunisie et l'Ukraine animeront cette 7<sup>e</sup> édition. Une vingtaine de prestations est au programme de ce festival qui met,

cette année, la Tunisie à l'honneur, avec une moyenne pour chaque soir, de trois concerts qu'animeront les formations de trois pays différents, a indiqué Bouazzara Abdelkader, commissaire du festival. Accompagnés par l'OSN, les ténors Benabdellah Yanis (Maroc), Lagha Hamadi (Tunisie) et Ragaa Eldin (Egypte) présentera, le 12 septembre, lors de la soirée inaugurale du festival, de grandes œuvres de compositeurs célèbres inscrits au répertoire classique universel.

En avant-goût à cette 7<sup>e</sup> édition, les pièces «Carmen : Prélude, Aragonaise et Toréadors» de G.Bizet, «Danse de Tarantelle» de G.Rossini, «Tosca-E Lucevan Le Stelle» de G.Puccini, «Torna a Surriento» de E.Curtis, «Rigoletto : Questa o Quella», «La donna

Mobile» et «La Traviata-Brindisi Libiam» de G.Verdi ainsi que «O Sole Mia» de E.Di Capua et la «Symphonie No 4 en fa mineur» en quatre mouvements de P.I.Tchaïkovski seront interprétées par les trois ténors.

Sous la direction du maestro Amine Kouider, des musiciens de l'OSN et des formations du Japon, Ukraine, Tunisie, Espagne, France, Syrie et Afrique du Sud constitueront l'Orchestre symphonique multinational qui accompagnera la soprane algérienne Amel Brahim-Djelloul et le violonceliste d'origine arménienne Aram Talalian le 19 septembre lors de la cérémonie de clôture de l'évènement.

F.K

Constantine capitale de la culture arabe

## Des mesures prises pour relancer les projets en retard

Des «changements» seront opérés dans les prochains jours parmi les responsables des administrations chargées de la réalisation et du suivi des projets de «Constantine capitale de la culture arabe», pour relancer les chantiers en retard, a indiqué mardi le wali, Hocine Ouadah.

Ce responsable qui s'exprimait au cours d'une visite d'inspection des différents chantiers ouverts dans le cadre de cette manifestation culturelle, a affirmé que des «changements» à la tête de certaines structures dont les responsables se sont distingués par des manquements «inadmissibles», à l'origine des retards de quelques projets, seront effectués «ces jours-ci pour remédier définitive-

ment à cette situation». Les ministères de tutelle concernés «ont été informés de ces décisions», a poursuivi le wali, précisant qu'il s'agit-là de mesures devenues incontournables pour mettre fin aux entraves auxquelles se heurtent certains chantiers.

Les projets de réhabilitation de la Medersa, futur centre dédié aux figures historiques de Constantine, les locaux de l'exonoprix (devant être transformé en musée d'art contemporain) et de certaines annexes des maisons de la culture, figurent parmi les chantiers où les travaux n'avancent plus pour des raisons liées à des lenteurs administratives. Soulignant que Constantine «ne saurait rester l'otage des incompétences», le wali a

affirmé que son administration compte «sévèrement» pour se débarrasser des «bras cassés» qui mettent en échec les projets de développement «conséquents» dont a bénéficié cette wilaya au titre de l'évènement «Constantine capitale de la culture arabe».

Au sujet du projet de réalisation d'un pavillon d'expositions à proximité immédiate de la salle Ahmed-Bey, et dont les travaux n'ont pas encore été lancés, le chef de l'exécutif local a rappelé que des instructions avaient été données pour établir «cette semaine» l'arrêté de résiliation du contrat passé avec l'entreprise espagnole concernée et relancer ensuite le projet.

L.B

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Musée national du Bardo**  
Jusqu'au 15 septembre : Troisième édition de l'exposition collective "Al-Tibak". Galerie Ezzou'Art

**Jusqu'au 11 septembre :** Exposition intitulée "60 ans et quelques printemps" de l'artiste abdelouahab Selka.

Palais de la culture Mouhamed Laïd Al Khalifa de Constantine  
Jusqu'au 15 septembre : Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

**Jusqu'au 10 octobre :** "Les arts visuels", exposition collective des artistes de l'Est

**Jusqu'au 12 novembre**  
Exposition collective intitulée "Al aswat al naouba"

**Maison de la culture Moubarek El Mili (Mila)**

**Du 13 au 17 septembre :** Festival de la musique spirituelle soufie

**Galerie Aïcha Haddad**  
Jusqu'au 10 septembre : Exposition de l'artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech.

**Librairie la renaissance**  
Jusqu'au 10 septembre de 9h à 20h :

En collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et est enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux).

**Cinémathèque et théâtre régional de Béjaïa**

**Jusqu'au 11 septembre :** Treizième édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Parking de l'hypermarché Uno, Ain Defla

**Jusqu'au 30 septembre :** Cirque Amar El Floreligio. Théâtre national algérien Mahiedine-Bachtarzi

**Du 12 au 19 septembre :** 7<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Coup-franc direct



Le sort d'Ibou

Par Mahfoud M.

Alors qu'elle était donnée comme une valeur sûre du tennis algérien, la jeune Ines Ibou peine à s'en sortir lors des derniers tournois auxquels elle a participé, vu qu'elle n'a même pas pu franchir le cap des huitièmes pour certains. La jeune tenniswoman avait pourtant toutes les qualités pour figurer parmi les meilleures et a bénéficié de toute l'aide en étant installée dans le centre de la FIT en Espagne, là où elle aura tout pour réussir une belle carrière. Les dirigeants du tennis algérien se sont démenés comme ils le pouvaient pour mettre tout en œuvre afin de l'emmener vers les cimes. Certains se demandent vraiment ce qui ne marche pas avec elle malgré tout cela. La vérité est que cette jeune et frêle sportive ressent une pression sur ses épaules, elle qui sait que son sort est lié aux résultats qu'elle pourra enregistrer lors de ces tournois internationaux car il s'agit d'y bien figurer pour pouvoir continuer son chemin et tenter d'avoir une place au soleil. Elle sait, comme l'était le jeune Lamine Ouhab, qu'elle se doit d'être la locomotive du tennis algérien qui a besoin d'une icône pour prouver qu'il peut figurer parmi les nations qui ont les capacités de se placer sur la scène internationale. **M. M.**

MC Alger

Valdo : «On travaille dans des conditions déplorables»

L'ENTRAINEUR adjoint du MC Alger, le Brésilien Valdo, s'est plaint des conditions de travail «déplorables» auxquelles le staff technique du club de Ligue 1 algérienne de football et ses joueurs sont confrontés quotidiennement. «Nous travaillons dans des conditions extrêmement difficiles. Un club de l'élite, de surcroît le MCA, est censé bénéficier de moyens nettement meilleurs», a regretté l'ancienne star brésilienne au micro d'Al-Djazairia TV. Valdo a notamment mis l'accent sur l'absence d'un terrain d'entraînement propre à l'équipe, affirmant que le staff technique, qui dirige le portugais Arthur Jorge, est dans l'obligation de changer de lieu de travail chaque jour. «Cette situation ne permet pas aux joueurs de bosser dans la sérénité voulue, ni au staff technique d'appliquer son programme de préparation à la lettre», a-t-il averti. L'assistant du coach champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987, s'est exclamé en outre que les membres du staff technique ne disposent «même pas d'un bureau» pour effectuer leurs réunions. Au passage, il n'a pas ménagé la direction



du club qui ne s'est toujours pas procuré les moyens pédagogiques réclamés par le staff technique, reportant à décembre prochain l'acquisition de ce matériel, selon ses dires. Valdo avait rejoint le MCA en compagnie de Jorge en novembre 2014, réussissant à sauver les Vert et Rouge de la relégation. Pour leur début avec l'équipe algéroise dans le championnat de cette saison, ils comptent une victoire à l'extérieur et deux nuls à domicile. L'ancien international brésilien est toujours interdit du banc pour n'avoir pas encore transmis à la direction technique nationale le diplôme exigé pour l'obtention de sa licence.

Lutte/Championnats du monde (senior)

Tarek Aziz Benaïssa 5°

LE LUTTEUR algérien Tarek Aziz Benaïssa (66 kg/gréco-romaine) a composé son billet pour les Jeux olympiques de Rio 2016, après la cinquième place obtenue lors des championnats du monde (seniors) qui se déroulent à Las Vegas aux Etats-Unis (6-13 septembre). Battu en 1/16° de finale par l'Allemand Franck Steabler, détenteur de la médaille d'or, l'Algérien a ensuite réalisé un parcours plein dans les épreuves de repêchage en battant l'Américain Bryce Lee Soddoris (5-4) et le Vénézuélien Jesus Rivas (5-2). Dans le combat pour la quatrième place, synonyme de médaille de bronze, Tarek Aziz Benaïssa a perdu son duel devant le Serbe Davor Stefane, lui aussi ex-champion du monde de la catégorie. La sélection algérienne de lutte prend part aux championnats du monde de Las Vegas avec deux athlètes dans le style gréco-romain.

CR Belouizdad

Aoudou va rejouer

L'attaquant béninois du CR Belouizdad, Mohamed Aoudou, remis de sa blessure, est apte pour le match à domicile de sa nouvelle équipe face à la JS Kabylie, samedi prochain dans le cadre de la 4° journée du championnat, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Aoudou a réintégré les entraînements du «Chabab» après plusieurs jours d'absence à cause d'une blessure contractée lors de la précédente rencontre des gars de «Laâquiba» face au NA

Hussein-Dey (victoire 3-0) le 17 août dernier, précise la même source. Le longiligne attaquant s'est imposé comme titulaire à part entière dans l'échiquier de l'entraîneur français Alain Michel, depuis son arrivée au club cet été en provenance de la JS Saoura (Ligue 1, Algérie). Le CRB a réussi un départ en trombe en championnat en collectant 7 points après trois rencontres (2 victoires et un nul), ce qui lui a permis de partager la première place avec l'USM El Harrach.

Ligue des champions d'Afrique (6° et dernière journée)  
Une formalité pour les Usmistes, Sétifiens et Eulmis dans un match gala

La sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique ne devrait rien changer à l'actuelle situation et la qualification de l'USM Alger et son dauphin, le club soudanais El Merikh.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir joueront demain soir à Khartoum un match pour la forme, étant donné qu'ils sont assurés de demeurer leaders du groupe. L'USMA se présentera sans de nombreux éléments, à commencer par Derfalou, blessé, alors que les internationaux, El Orfi, Khoualed et Benayada seront laissés au repos, de même que Belaili, après avoir fourni de gros efforts jusque-là. Le coach Hamdi devrait compter sur les remplaçants qui seront mis devant le fait accompli et devront montrer qu'ils méritent de jouer. Les Benkhemassa and co se doivent quand même de terminer sur une bonne note cette phase des poules pour se consacrer ensuite au championnat et aux demi-finales de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Les Soudanais, pour leur part, ne souhaitent pas laisser filer les trois points surtout que ce sera l'occasion de prouver qu'ils méritent cette qualification au dernier carré. L'autre match du groupe opposera les deux autres représentants algériens, l'Entente de Sétif et le MC El Eulma, et sera sans importance, également, étant donné que les



Les Usmistes joueront à l'aise

deux formations sont éliminées. Les gars de la capitale des Hauts-Plateaux seront handicapés par l'absence de quelques éléments, notamment Bouchar suspendu, en plus d'autres qui ressentent une certaine fatigue. Le coach Madoui devrait trouver la parade pour aligner un autre groupe homogène afin de remporter ce match qui augmentera le capital confiance chez les Sétifiens qui traversent une zone de turbulences. Les

Eulmis, eux, ne comptent pas beaucoup sur ce match qui reste une simple formalité surtout qu'ils sont plus concentrés sur leur objectif de jouer l'accession en Ligue 1.

M. M.

Le programme : El Merrikh (Soudan)-USMA ESS-MCEE

Match avancé LI (4° journée)/ USMH-NAHD à 18h  
Chaude explication entre voisins

Le NA Hussein-Dey et l'USM El Harrach se rencontrent ce soir dans un match avancé comptant pour la quatrième journée de la Ligue I Mobilis. Ce derby algérois devrait être explosif entre deux formations aux objectifs opposés. Ainsi, la formation harrachienne qui est à la première place du classement se sent pousser des ailes et souhaite continuer sur cette lancée et ajouter leurs voisins à leur tableau de chasse. La bande à Charef est bien partie pour aligner trois nouveaux points et confirmer tout le bien qu'on pense d'elle. Les coéquipiers de Younes ne veulent en aucun cas laisser passer l'occasion pour réussir un autre succès,

surtout que ce sont eux qui reçoivent dans ce match qui se joue au stade olympique du 5-Juillet qui sera rouvert pour la circonstance après deux années de fermeture, suite aux travaux de réfection réalisés sur toute l'infrastructure. La wilaya qui a donné le feu vert pour la réexploitation de l'enceinte sportive a, d'ailleurs, prévu tout un programme divertissant en marge de ce match. Pour revenir aux Harrachis, il faut dire qu'ormais la défaite de l'année dernière face au NAHD en fin de saison, cet adversaire leur réussit généralement et ils comptent prouver qu'ils peuvent encore une fois prendre le dessus sur eux. De son côté, le NA

Hussein-Dey qui sort d'une défaite humiliante face à l'autre voisin, le CR Belouizdad, souhaite retrouver le sourire et cela passe inéluctablement par un succès face aux Jaunes et Noir. Les poulaillers de l'ache sont conscients de ce qui les attend lors de ce match et se donneront certainement à fond pour tenter de prendre les trois points. Les Sang et Or n'ont, en tout cas, pas d'autre issue et se doivent de renouer avec la victoire s'ils ne souhaitent pas rester à la traîne, rentrer dans une autre crise et donc revivre le scénario de la saison dernière.

M.M.

Ligue II Mobilis (4° journée)

Le choc à Saïda, le leader à l'aise

Avec le report du match tant attendu entre le leader de la Ligue II et ancien pensionnaire de la LI, l'ASO Chlef, et l'autre ex-pensionnaire également de l'élite, le MC El Eulma, en raison de la rencontre de Ligue des champions d'Afrique que disputera les gars de Babay, le choc de cette 4° journée de L II Mobilis aura lieu à Saïda, tandis que le leader, le CAB, sera à l'aise lors de cette journée. Le Mouloudia local, qui semble décidé à s'embarquer dans la course à l'accession en Ligue I, compte se donner à fond pour l'emporter face à un autre favori, l'O Médéa. Ce match s'annonce très disputé entre deux clubs qui souhaitent arracher le ticket de l'accession, même si les Mouloudéens partent

avec les faveurs du pronostic. Le leader de la Ligue II, le CA Batna, avec sept points, ne devrait pas trouver de peine pour confirmer son statut en recevant au stade du 1°-Novembre de Batna, la formation du Paradou AC. L'USM Bel-Abbès, le dauphin, ne devrait laisser aucune chance au CRB Ain Fekroun dans ce match à domicile et devrait garder ainsi sa place. L'autre formation en forme du moment, l'A Boussaâda sera en danger en se rendant à Béjaïa où la JSMB locale l'attendra de pied ferme pour tenter de soigner son capital points. De son côté, le CA Bordj Bou-Arréridj qui avait réussi une belle opération lors de la précédente journée en l'emportant face au MCEE, compte bien conti-

nuer sur cette lancée et ajouter un autre succès à domicile face à l'OM Arzew. Les Criquets Jaunes feront tout leur possible pour aligner les trois points du succès et prouver qu'ils sont déterminés, cette saison, à jouer l'accession en Ligue I.

Raouf F.

Programme des rencontres :  
Vendredi 11/09/2015 :  
CABBA-OMA  
MCS-OM  
USC-JSMS  
USMBA-CRBAF  
CAB-PAC  
JSMB-ABS  
ASO-MCEE (reporté au mardi 15 septembre)  
ASK-USMMH



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Réhabilitation du vieux bâti d'Alger

### De nouvelles communes bénéficiaires

SEPT nouvelles communes à Alger connaîtront une opération de rénovation du vieux bâti. Un chantier, qui malgré les travaux incessants, décline un état d'avancement, qui reste loin des espérances.

L'opération de réhabilitation du vieux bâti de la wilaya d'Alger se renforcera avec la généralisation à d'autres communes bénéficiaires de cette rénovation. Au total, 14 communes classées en zone rouge, et qui sont concernées dorénavant par cette chirurgie esthétique : Raïs Hamidou, Bologhine, La Casbah, Oued Koreiche, El Biar, El Mouradia et Kouba, ont été rajoutées à l'ancienne liste à savoir, Alger-Centre, Bab El Oued, Sidi M'hamed, El Madania, Belouizdad, Hussein Dey et El Harrach.

Ces travaux semblent s'éterniser lorsqu'on constate toutes les bâches et les échafaudages qui entourent les immeubles qui tombent en ruine. Cette situation inconfortable en particulier pour les piétons porte préjudice au cadre général de vie. Une raison probable qui explique cette nouvelle de généraliser davantage l'opération et dégager une nouvelle enveloppe financière pour faire avancer les travaux.

Sur les 7 milliards DA débloqués pour les besoins de cette première tranche, 5 milliards ont été débloqués par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le reste provient du budget de wilaya. La priorité d'intervention a été axée sur sept grands axes urbains (Zighout Youcef, Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, colonel Amirouche, Hassiba Benbouali, Mohamed V et Krim Belkacem), souligne la même source.

Les sociétés chargées de cette opération, de nationalité espagnole, portugaise ou française n'ont fait que des promesses, alors que sur le terrain les projets avancent à la vitesse de la tortue. Selon le rapport du Comité, le taux général d'avancement dans les sept chantiers ne dépasse pas les 19%. Sur les 864 immeubles concernés par la première phase du programme, la réhabilitation a été réellement engagée dans seulement 214 immeubles et les travaux, qui ne sont pas encore lancés à la rue Hassiba Benbouali, n'ont avancé que de 6% au boulevard colonel Amirouche et la rue Didouche Mourad, et de 10% au boulevard Mohamed V, détaille-t-on.

Le financement de cette deuxième opération est assuré par le fonds spécial de réhabilitation, alimenté par la taxe d'habitation et les subventions des budgets des communes qui «disposent de recettes appréciables» contre la prise en charge d'une partie de leur parc immobi-

lier. «Globalement, le fonds spécial de réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya assure le financement d'un programme prévisionnel de 18 664 logements (1 062 immeubles) réparti sur 29 communes. Les travaux sont en cours dans 323 immeubles avec un taux d'avancement de 29,5%», rapporte le document.

Pour lever les défaillances constatées, notamment les retards considérables dans la réalisation des travaux dus surtout à la présence des familles sur les chantiers, le Comité d'embellissement de la capitale a recommandé la libération des immeubles à réhabiliter de tout occupant en mettant en place un dispositif de relogement provisoire.

Un contrôle étatique permanent sur les chantiers ouverts est également proposé aux occupants de ces immeubles de participer financièrement à cette opération, lourde et coûteuse.

Le wali d'Alger Abdelkader Zoukh a assuré que les grands projets structurants de la capitale, y compris le programme de réhabilitation du parc immobilier du centre historique, ne seront pas remis en cause dans le sillage de la rationalisation des dépenses de l'Etat.

Il a enfin annoncé que l'exécutif de la wilaya sera convoqué dans les plus brefs délais afin d'étudier le rapport du Comité et donner suite à ses recommandations pour relancer les chantiers de réhabilitation et achever la première phase de ce programme dans les meilleurs délais.

Mohamed Mabkhout

MINISTRE DES FINANCES:  
«ON A BESOIN DE L'ARGENT DES ALGÉRIENS»



Djalou@hotmail.com

## Une nouvelle majorité dégagée à Béjaïa

### L'APW débloquée grâce au ralliement des élus FLN

■ Après huit mois de blocage sur fond d'une crise aiguë, l'APW de Béjaïa a enfin été débloquée hier à la faveur d'une nouvelle session extraordinaire qui a vu le ralliement de six élus FLN pour constituer une coalition de 25 élus contre 18 pour l'opposition.

Par Hocine Cherfa

Cette situation nouvelle a fait, évidemment, éclater la majorité FLN, RCD et FSLD qui possédait depuis fin décembre dernier une majorité de 24 élus sur les 43 que compte l'APW. Ainsi, le P/APW Mohamed Bettache a réussi à ressouder son APW en remaniant sans casse l'exécutif de l'APW. Il a réussi à maintenir en faveur de son parti une vice-présidence en la personne de Ali Rabhi. Il a également réussi à maintenir le poste de vice-président au RND, en la personne de Hocine Kerrouche. Quant à la

vice-présidence elle a été accordée à Omar Ombiche, élu FLN qui a rallié le bloc FFS et RND. Ainsi, le FLN est désormais divisé en deux. D'une part, la mouhafadha de Béjaïa et de l'autre, la mouhafadha de la Soummam. Chose qui sera difficile au parti qui voulait aborder les prochaines élections sénatoriales dans la sérénité. Le P/APW a «remercié» à l'issue du vote, «les élus estimant que le blocage ne sert pas l'intérêt de la wilaya et ses populations». Il dira: «Le wali est venu pour travailler et les élus doivent l'aider dans l'intérêt du développement de la wilaya». Et

huit mois de blocage s'en est déjà trop. Il y a lieu de noter que la session d'hier s'est déroulée sous haute tension. Déçue, l'opposition a tenté, en vain, de faire échouer le vote. Du côté du RCD on ne comprend pas cette «volte-face du FLN». Le P/APW n'a pas voulu permettre à celle-ci de déborder sur des points autres que le remaniement de l'exécutif. Il a appelé à la fin au rassemblement de tous les élus comme il a montré sa disponibilité à travailler avec tout le monde. L'installation des commissions permanentes devrait intervenir dans les prochains jours. H. C.

## Des produits destinés à la contrebande saisis

### 26 contrebandiers interceptés dans le Sud du pays

Vingt-six contrebandiers ont été interceptés et différents produits destinés à la contrebande saisis mardi dans le Sud du pays, indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Tamarrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire), ont intercepté, lors de différentes opérations menées le 8 septembre 2015, vingt-six contrebandiers», lit-on dans le communiqué. Neuf camions, 7 véhicules tout-terrain, 25 720 litres de carburant, 127 tonnes de denrées alimentaires, 26 détecteurs de métaux, un groupe électrogène, des téléphones

portables, 1 237 kg de pierres et 720 kg de mélange d'or et de sable ont également été saisis lors de ces opérations, précise la même source.

D'autre part, des éléments des gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire), ont saisi 3 135 litres de carburant, ajoute le MDN.

De même, un détachement, relevant du secteur opérationnel de Béchar (3<sup>e</sup> Région militaire), a arrêté deux narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique, en leur possession une quantité de 46 kg de kif traité, alors qu'un autre détachement, relevant du secteur opérationnel de Ouargla (4<sup>e</sup> Région militaire), a arrêté un contrebandier et saisi un camion chargé de 599 bouteilles de différentes boissons, conclut le communiqué.

Salem K./APS



Bordj-Menaïel

### Deux terroristes éliminés à Ain El Hamra

DEUX TERRORISTES ont été abattus dans la matinée d'hier à hauteur du village de Ain El Hamra relevant de la commune de Bordj-Menaïel, à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès, a-t-on appris d'une source sécuritaire. Ces derniers ont été neutralisés dans une embuscade tendue par les forces de l'Armée nationale populaire, ajoute la même source. Deux fusils d'assaut de marque kalachnikov ont été récupérés. Les corps des deux criminels ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Bordj-Menaïel pour identification. A.K.